

**COMPTE-RENDU DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JANVIER 2012**

Nombre de Conseillers :

en exercice : 13

présents : 12

votants : 12

L'an deux mille douze, le douze janvier, à 20 heures,
le Conseil Municipal de la Commune de Présilly
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,
sous la présidence de Monsieur Alain Bullat, Maire.
Date de convocation du Conseil Municipal : 5 janvier 2012.

Conseillers présents : A. BULLAT, G. VIGNY, N. DUPERRET, C. GAZEL, B. TREMBLET, H. DUNAND, R. PETTIT, F. VULLIET, P. JACQUEMAIN D. DUNAND, V. BLONDIN, D. GENOUD

Conseillers absents : X. SPRUNGLI

1/ Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 8 décembre 2011

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

FINANCES

2/ Budget principal : présentation sommaire du Compte administratif provisoire

Le compte administratif 2011 devrait laisser apparaître un excédent total (y compris excédent de l'exercice antérieur reporté) d'environ 850 000 €.

Ce montant important s'explique par le fait que des projets prévus en 2011 (hangar technique notamment) ont été retardés et se feront en 2012. Cet excédent permettra de financer les projets 2012 en ayant un recours à l'emprunt réduit.

URBANISME

3/ Elaboration du PLU : discussion sur les objectifs

M. le Maire rappelle que, lors de sa dernière séance, le Conseil municipal a pris la décision de principe de lancer l'élaboration d'un nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Le PLU est un projet de territoire local, qui englobe tous les aspects des activités de la commune et de la collectivité. Au-delà d'une carte et d'un règlement, il fixe des objectifs de développement à moyen terme, environ 10 ans, afin de préciser les axes de développement du territoire.

Il nécessite donc une analyse préalable de nombreux aspects de la vie communale, que l'on peut regrouper par thème, comme par exemple :

- l'agriculture
- l'environnement, le patrimoine naturel
- le Développement Durable qui concerne tous les thèmes
- les réseaux : assainissement, réseau d'eau, réseau d'électrification
- L'économie et le tourisme
- L'habitat, l'urbanisation, les formes urbaines et le logement,
- Les routes et les transports, les différentes formes de déplacements

- Les services : ordures ménagères, commerces
- Le scolaire et la culture
- L'animation sociale, la convivialité et le vivre ensemble, la ruralité,
- La qualité de la vie : paysage, architecture, fleurissement, espaces publics ou collectifs

Mais le PLU s'inscrit également dans un contexte et un projet de territoire plus vaste qui doit respecter des règles qui l'encadrent : loi SRU, Grenelle de l'environnement, projet d'agglomération Franco-valdo-genevois, SCOT du Genevois...

Dans l'attente du choix d'un urbaniste pour accompagner la Commune dans cette démarche, M. le Maire lance la discussion sur les grands objectifs que le Conseil municipal souhaite se fixer en termes d'évolution et de développement du village.

Une discussion s'engage sur les différents thèmes évoqués précédemment. Elle se poursuivra lors de plusieurs réunions de travail qui sont prévues dans les semaines qui viennent.

D'ici l'été, les objectifs du futur PLU seront fixés par une délibération qui décidera officiellement du lancement de la procédure.

PROJETS D'INVESTISSEMENT

4/ Discussion sur le projet de square au Petit-Châble

Suite à l'achat de la parcelle faisant l'angle de la route du Moulin et de la route du Salève au Petit-Châble, un groupe de travail s'est réuni afin de réfléchir à son aménagement.

Il est proposé de créer une aire en bordure de la route du Moulin accueillant des conteneurs semi-enterrés d'ordures ménagères et les panneaux d'affichages, et un square avec jeux pour enfants, espaces verts et table de pique-nique. Ce second espace sera clos.

**Après en avoir délibéré,
Le Conseil municipal,
A l'unanimité,**

APPROUVE le projet de square du Petit-Châble

DECIDE de procéder à une consultation des entreprises pour la réalisation des travaux

5/ Point d'information sur les travaux

- *hangar technique* : la maçonnerie sera prochainement terminée, et la partie métallique devrait être montée courant février-mars, si les conditions météorologiques le permettent. Le Conseil municipal a en outre choisi les coloris de la couverture (grise) et du bardage (vert foncé).
- *Enfouissements des lignes* : les travaux à Beauregard sont toujours en attente d'une solution quant à l'implantation d'une ligne moyenne tension. Les travaux sur le Chef-Lieu ont repris le 10 janvier.
- *Construction du « Préau » au Petit-Châble* : la construction progresse rapidement, conformément au calendrier prévisionnel.
- *Protection des captages d'eau potable* : le retour d'un temps sec a permis de commencer les opérations préparatoires aux travaux. S'il se maintient, ceux-ci débuteront début février.

DIVERS

6/ Préparation de la cérémonie des vœux

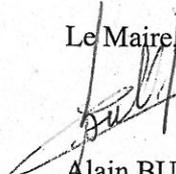
La cérémonie des vœux se déroulera le vendredi 20 janvier 2012 à 20h00 à la salle des fêtes. Un diaporama commenté par les élus présentera les réalisations 2011 et les projets 2012, puis les nouveaux habitants seront accueillis et une petite animation terminera la soirée avant le verre de l'amitié.

7/ Questions diverses

- **Population** : la population légale de Présilly au 1^{er} janvier 2012, estimée par l'INSEE, est de 694 habitants.
- **Echange du chemin de Beauregard** : cet échange a été décidé en juin dernier par le Conseil municipal pour réhabiliter le chemin rural de Beauregard sans couper un tènement agricole. L'enquête publique relative à cette affaire aura lieu du 23 janvier au 9 février 2012.
- **Achat de volets pour la mairie** : des volets roulants vont être installés sur toutes les fenêtres du bâtiment de la mairie afin d'améliorer à la fois l'isolation et la sécurité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h10.

Le Maire



Alain BULLA

